

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

EDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, Québec.

SOMMAIRE. — Actes officiels — Municipalités
aires. — Conférence des instituteurs de Mont-
— PÉDAGOGIE : Le cours élémentaire trien-
— Le dessin industriel et la cartographie au
da. — Lettre de M. l'abbé Provancher. —
PRATIQUE; Devoir I. — Les vêtements
cette II. — Fabrication du beurre. — AGRIC-
QUE. — Problèmes. — Compliment pour une
tribution de prix. — POÉSIE : L'Amitié.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
de demande de delimitation et d'érection de
municipalités scolaires, en vertu de la 5e Sec.,
Vict., Ch. 6.

Distraindre de la municipalité scolaire
de la Vallée," dans le comté de Gaspé,
cette partie de territoire qui s'étend à
à un mille environ de la ligne seigneur-
du lieu reconnu "Petites Anses," jus-
Pointe d'en Bas de Petite Vallée" vers

Distraindre de la municipalité scolaire
de la Frégate" cette partie de territoire
étend du dit lieu "Pointe d'en Bas de
Vallée," jusqu'à "Ruisseau Plaqué" à
le tout formant un front d'environ cinq
sur une profondeur de neuf milles; pour
ligé en municipalité scolaire distincte et
sous le nom de municipalité scolaire de
de la Vallée," dans le dit comté de Gaspé.

CONFÉRENCE D'INSTITUTEURS

Les instituteurs de la circonscription de
normale Jacques-Cartier se sont réunis
conférence, jeudi et vendredi, les 26ème
deux jours de mai dernier.

SÉANCE DU SOIR

La séance s'ouvre à 7½ h. p. m., sous la
présidence de M. J. M. Reynolds. Étaient
présents, M. le principal Verreau, M. l'abbé
Sautoire, une trentaine d'instituteurs et MM.
les élèves-maîtres de l'école normale Jacques-
Cartier.

Le secrétaire donne lecture du procès-ver-
bal de la dernière séance, lequel est adopté.

Le Dr. Lachapelle donne ensuite une con-
férence sur l'hygiène scolaire.

Pendant une heure et quart l'habile con-
férencier sait captiver l'attention de ses au-
diteurs par l'élégance de sa diction, la pureté
de sa prononciation et surtout par la justesse,
l'à propos, de sa manière d'envisager la ques-
tion.

L'espace nous manque pour publier cet
excellent travail, mais nous espérons pouvoir
en donner une analyse succincte dans notre
prochaine livraison.

M. A. D. Lacroix remercie le savant doc-
teur d'avoir bien voulu se rendre au désir de
l'association, en acceptant l'invitation qu'elle
lui a faite de donner une conférence sur un
sujet qui intéresse si hautement l'éducation.
Il espère que le gouvernement donnera bien-
tôt suite aux idées émises par le conférencier.
en établissant dans les écoles normales des
cours d'hygiène qui seront confiés à des
hommes du métier.

M. l'inspecteur McMahon concourt en tout

point dans les vues du Dr. Lachapelle, et il ajoute " Que l'observance d'une morale sévère est un des plus puissants moyens de conserver la santé, puisqu'elle donne au jeune homme toute la force nécessaire pour conserver l'empire sur ses mauvaises passions.

Le Dr. McMahon secondé par M. A. D. Lacroix, propose et il est résolu : Que des remerciements soient votés au conférencier.

Et la séance est ajournée au lendemain.

SÉANCE DU MATIN

M. le président ouvre la séance à 10 h., et prie les membres de payer leur contribution, afin d'avoir droit de voter à l'élection.

M. Demers propose, secondé par M. Primeau, et il est résolu : Que vu l'absence du trésorier, M. J. O. Cassegrain agisse comme trésorier *pro tem*.

On procède par scrutin à l'élection des officiers.

M. J. O. Cassegrain est élu président ; M. W. Fahey, vice-président ; M. F. X. P. Demers, secrétaire ; M. J. Baril, trésorier ; M. W. H. Tétrault, bibliothécaire.

Proposé par M. Primeau secondé par M. W. H. Tétrault et résolu : Que MM. A. Alain, T. Whitty, L. Charbonneau, T. M. Reynolds, A. P. Gélinas, D. Boudrias, P. E. Poupard, M. P. Riendou, et le moteur, T. A. Primeau, composent le comité de direction.

M. Charbonneau secondé par M. W. H. Tétrault propose et il est résolu :

Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge.

M. A. D. Lacroix demande que l'article 14e de la constitution soit amendé de manière à ce que tous les membres puissent être élus ou voter aux élections, et motive sa proposition par un grand nombre de raisons aussi judicieuses que solides.

M. Boudrias donne les motifs qui ont engagé le comité de l'association à faire ce règlement, et, sans s'opposer à la proposition de M. Lacroix, il pense qu'il serait plus avan-

tageux pour l'association de maintenir l'article 14ème.

M. Demers parle en faveur du maintien du dit article.

M. U. E. Archambault est d'avis qu'il faut supprimer cet article :

1o Parce que les dépenses de l'association sont bien diminuées, attendu que le *Journal de l'Instruction publique* publiera gratuitement à l'avenir toutes les délibérations des assemblées d'instituteurs.

2o Parce que la privation du droit de participer à l'élection et de celui de voter aux élections éloigne un grand nombre de membres des assemblées.

En conséquence, M. A. D. Lacroix secondé par M. U. E. Archambault propose et il est résolu :

Que le conseil d'administration soit chargé de reviser l'article 14ème, et voir s'il ne serait pas à propos de modifier ou supprimer la contribution.

M. D. Boudrias présente, pour être signée par les membres, une requête à la législature comportant une approbation de la loi sur les fonds de pension, et demandant de n'y faire aucun changement pendant la présente session.

M. le principal dit que c'est lui-même qui a rédigé la requête et qu'il a prié M. Boudrias de la faire signer par les instituteurs, et cela pour leur propre intérêt.

M. T. Whitty fait ensuite une causerie intitulée *L'homme physique et l'homme intellectuel*, accompagnée d'observations géographiques, géologiques etc., etc., qui ont vivement intéressé l'assemblée.

Le sujet suivant fut ensuite discuté :

" Dans les écoles primaires, excepté pour l'enseignement de la lecture, doit-on obliger l'élève d'avoir un livre de lecture entre les mains."

M. D. Boudrias ouvre la discussion, et prononce fortement pour l'enseignement

chez les élèves d'un certain âge, de 8 à 14 ans, mais ne veut pas que le livre soit ôté entre les mains des élèves.

M. Doré se prononce dans le même sens. MM. Nadou, Primeau, Dorais, Reynolds et Lacroix font tout à la fois l'éloge du système proposé et désirent en même temps que le livre de texte reste entre les mains des élèves comme auxiliaire.

M. l'abbé Verreau se prononce fortement contre le livre de texte et dit que l'enseignement oral et par les yeux, à l'essai dans l'école normale et l'école modèle y attachée, ont donné jusqu'aujourd'hui les plus heureux résultats.

En définitive le sujet a été remis à la prochaine conférence pour y être de nouveau discuté.

Lecture sur les archives dans les écoles par M. L. A. Brunet.

Et la séance est levée.

PÉDAGOGIE

COURS ÉLÉMENTAIRE TRIENNAL

TROISIÈME ANNÉE.

Finis coronat opus. L'œuvre doit à la fin sa couronne. C'est la pensée qui m'obsède durant cette dernière année ; et, je l'avouerai tout bas, elle me donne souvent des tranchées dont les élèves de 3^{ème} année souffrent heureusement le contre coup. Je souffre heureusement, car si les reproches se multiplient, les soins sont aussi plus nombreux et plus délicats ; et d'ailleurs, comme j'aime mes élèves, je les châtie bien et non beaucoup : il y a entre ces deux mots une différence que j'invite M. les instituteurs à méditer : La discipline alors diffère de la règle et le maître au lieu d'être un *homme de police* sera un père sage et compatissant. La division du temps est la même que l'année précédente. Quant aux variantes

dans l'enseignement des matières, elles sont peu considérables, et j'espère que le lecteur me saura gré de les exposer brièvement. La concision est si agréable à un homme qui ne perd pas son temps ! Ceux qui me lisent sont dans cette catégorie, j'en suis sûr.

1^o Le dessin prime la calligraphie. C'est son tour : L'an dernier il avait le second rang et les spécialistes m'ont peut-être pour cela donné une mauvaise note dont je ne garderai pas rancune : j'en donne si souvent moi-même ! Les devoirs écrits sont des exercices calligraphiques : j'y vois de près et les élèves ne se laissent surprendre que rarement.

2^o Dans la lecture je surveille, 1^o l'expression ; 2^o l'articulation ; 3^o les sons : c'est l'ordre inverse des autres années.

3^o L'Histoire sainte et l'Histoire du Canada sont enseignées avec tous les détails.

Pour l'enseignement de l'Histoire sainte aux élèves de 1^{ère} année, j'ai des tableaux qui, sans être des objets d'art, me sont infiniment précieux pour inculquer aux enfants les traits détachés que je leur raconte. Ces tableaux représentent les personnages qui ont pris part aux faits que je cite. La 2^e et la 3^e année j'ai en sus une bonne carte géographique. La Géographie est un des yeux de l'histoire.

Pour l'histoire du Canada je n'ai pas de tableaux, mais j'en désire : c'est la seule consolation que je puis avoir pour le moment. Espérons que le Département de l'Instruction publique se chargera un jour d'acquiescer à ce désir : il rendrait par là un immense service à l'enseignement de l'histoire. En attendant, je me venge sur la carte géographique qui orne les murs de l'école.

4^o Dans l'enseignement de la grammaire française, l'analyse logique a sa place : il est si pénible de ne commencer à raisonner qu'à vingt ans ! D'ailleurs même procédé que l'an dernier.

50 J'enseigne aux enfants la géographie de la France, de l'Angleterre, des États-Unis et des autres pays avec lesquels le Canada a des relations commerciales. Il est bien entendu que je n'entre pas dans tous les détails de ce cadre immense : je n'en ai pas le temps et cela ne me paraît pas nécessaire. Je mentionne tout ce qui peut nous rendre intéressant tel ou tel endroit, quelle route il faut suivre pour y aller, etc. etc. Je fais voyager les élèves : ce sont de véritables négociants en miniature qui ont au moins le mérite de ne jamais faire banqueroute. Ce procédé captive l'attention des enfants : je l'avoue en toute sincérité, je n'en suis pas l'inventeur, je l'ai emprunté à M. F. X. Toussaint professeur distingué de l'école normale Laval.

Voilà à peu près les variantes avec l'enseignement des autres années ; ajoutez la marche de l'avant dans les matières, et vous aurez une idée juste de la 3ème année du cours.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que du livre de lecture et j'ai fini mon cours. Cette lacune apparente ne doit pas surprendre les vrais instituteurs. Dans ma classe, *c'est moi qui enseigne et non le livre*. Que les auteurs et les libraires ne crient cependant pas à l'exclusion. Les enfants ont leurs livres à l'aide desquels ils gravent mon enseignement dans leur mémoire. Quant à moi, je dois savoir ce que j'enseigne : Je laisse donc mes livres à *la chambre d'étude qui jouit de presque tous mes moments de loisir*. Je n'aime pas à rafraîchir ma mémoire devant les enfants. Mon autorité y gagne, la surveillance est plus exacte, et dans mon école au moins, *je passe pour savant !* Je ne serais pas disposé à garder le chapeau sur la tête pendant la visite du roi, comme cet instituteur excentrique dont on connaît l'histoire ; mais je sais que les connaissances, le tact et la vertu sont une couronne dont l'instituteur ne doit jamais être privé quand il paraît au milieu de ses enfants.

Conclusion pratique. Ce cours triennal peut-il être mis en pratique dans toutes les écoles ? Je ne le crois pas. Est-il réalisable ? Parfaitement. De plus les procédés en sont éminemment avantageux dans toutes les écoles. Qu'on n'aille pas croire cependant que ces procédés soient toujours et partout applicables à la lettre.

Les principes sûrs et inflexibles de la nature varient dans leur application : *l'usage dans la variété*, voilà la perfection de la pédagogie et ce qui constitue le vrai mérite de l'instituteur.

UN AMI DE L'ENFANCE

LE DESSIN INDUSTRIEL ET LA CARTOGRAPHIE AU CANADA

Conférence donnée le 28 mai dernier devant les instituteurs de Québec, par M. C. G. fèvre professeur de dessin à l'école normale Laval.

Vous me demandez, Messieurs, de vous parler dessin et cartographie.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir (me servant d'une phrase stéréotypée, mais ne peut plus juste en ce moment), le besoin s'en fait généralement sentir.

Ces deux sujets, au fond, ne sont que la cartographie n'étant autre chose que la géographie dessinée.

Leur donner tout le développement qu'ils comportent leur importance serait fort lointaine peut-être l'occasion s'en présentera-t-elle ; il faut être opportun.

Pour aujourd'hui, voyons-les seulement *grossomodo*, et constatons surtout le rôle qu'ils doivent jouer dans l'éducation du peuple, et par suite dans son avenir.

Souvent nous entendons répéter : " Dieu oui, c'est très amusant, le dessin ! mais à quoi cela sert-il, ce n'est pas ce qui fera gagner ma vie, etc. " et sans atten-

même de réponse, on passe outre. Le tout d'ailleurs, accompagné d'un de ces légers sourires d'homme qui s'y entend.

Messieurs, avouons-le, étant donné l'état actuel des choses, on a raison de parler de la sorte.

Si dans un pays comme le nôtre, où à certains points de vue, presque tout est encore à faire, on enseigne d'abord, les branches récréatives du dessin au lieu d'enseigner surtout celles que nous qualifierons d'utiles et nécessaires, moi aussi je dis : " A quoi sert le dessin ? "

Mais de ce qu'on a pu se tromper, de ce qu'on a préféré l'agréable à l'indispensable, devons-nous conclure que tous les genres de dessin sont inutiles ou superflus, et ne doivent, en tout cas, passer qu'après le reste ?

Certes non, Messieurs, sachons distinguer, voilà tout. Nous allons essayer de le faire ensemble.

Je ne dirai rien de la peinture. Cette branche du dessin, la plus importante sans doute au point de vue exclusif de l'art, exigerait des connaissances que je n'ai pas, et serait d'ailleurs, un hors-d'œuvre dans cette conférence.

Le paysage, l'aquarelle, le pastel, la bosse, l'académie auraient les mêmes inconvénients, et nos moments étant comptés, allons droit au but.

Avant tout, soyons pratiques ; le pain du jour et l'aisance du lendemain sont à ce prix.

Peu de théorie ; des faits et des chiffres, voilà l'éloquence qui persuade.

Incontestablement, MM., il est on ne peut plus récréatif de croquer un paysage, fixer un site, copier un chef-d'œuvre, ou laisser à la postérité les traits d'une personne aimée ou célèbre.

On pourrait là-dessus aligner beaucoup de sentiment ; voire même de pathos ; à une autre fois !

Il est grand, il est noble de faire revivre les aïeux, et de les donner en exemple aux générations futures, en racontant sur une toile leurs actions héroïques ou leurs vertus. Fort bien.

On l'a souvent répété : " les pages d'histoire que nul n'oublie sont écrites avec le pinceau." Parfait.

Mais tout cela, c'est de l'art, de l'art pur, et quelque estimable et important qu'il soit, l'art qui, entre parenthèse, laisse souvent ses plus ardents disciples dans la gêne, sinon dans la misère, ne l'emportera jamais, aux yeux des hommes positifs, et c'est la majorité, sur l'industrie et le commerce.

Le pourquoi en est simple : Avant tout, il faut vivre.

Où en serions-nous, grand Dieu ! si dans ce siècle de positivisme nous ne rêvions tous qu'idéal ? La brutale réalité aurait bien vite raison de nos extases. Fort heureusement, nous coudoyons d'autres pensées ! nous voguons sur d'autres eaux.

C'est pour cette raison que dans cette causerie, nous n'abordons la question du dessin qu'aux seuls points de vue industriel et commercial.

Toutefois, avant d'aller plus loin, appuyons sur cette vérité : Que celui même dont l'intention serait de se livrer à l'art pour l'art, ou pour en faire une carrière, ne saurait mieux commencer ses études artistiques que par le dessin pratique ; ce dessin étant la base la plus solide de l'art, même le plus idéal.

Si quelque peintre, quelque artiste, si M. Huot par exemple, qui obtient en ce moment à Paris des succès mérités, se trouvait ici, je suis sûr qu'il ne manquerait pas de m'approuver.

Ceci posé, continuons.

Qu'est-ce qui fait la prospérité d'un peuple ?

Une grande et belle production, et l'écoulement rapide et lucratif de cette production. Toute l'économie politique est là.

Or, pour que des produits s'écoulent bien, ne doivent-ils pas d'abord réunir ces trois qualités : élégance, solidité et bon marché ?

Et comment les auront-ils, si l'ouvrier n'est pas apte à les leur donner ?

Donc, si nous voulons voir notre industrie égale ou supérieure à celle des autres nations, ayons des ouvriers égaux ou supérieurs à ceux des autres pays. Autrement, n'espérons pas de rivalité favorable.

Et qu'on ne s'y trompe pas, les échanges et les marchés internationaux ayant tué le "*chacun chez soi, chacun pour soi,*" au point de vue commercial, tout est dans ce mot : rivalité.

Une importante question économique-sociale en découle, je l'effleure en passant. Quoi ! nous parlons Protection et Libre-échange, et nous amassons force arguments en faveur de l'une contre l'autre !

Allons donc ! ce n'est pas l'une ou l'autre qu'il nous faut ; c'est l'une et l'autre.

Ayons la protection, oui, mais la protection s'implantant d'elle-même, la protection naissant d'une concurrence avantageuse, d'une victorieuse compétition ; en d'autres termes, la protection relative dans le libre échange-commercial.

Utopie, dira-t-on ! Nullement ! Simple question de temps et de modification. Que nos articles de commerce soient supérieurs à tous égards aux articles similaires étrangers, et nous verrons bientôt l'utopie se réaliser.

Non seulement nous n'irons plus, comme aujourd'hui, chercher ailleurs, à des prix exorbitants, ce que nous aurons chez nous, mais forcément, c'est le contraire qui arrivera ; on viendra chez nous ; et ainsi, de l'habileté acquise de nos ouvriers, transformant les matières premières dont notre pays abonde, sortira cette solution pacifique du bien-être général, la protection relative dans le libre-échange commercial.

Et, n'y aurait-il pas là aussi, un moyen sérieux et efficace d'arrêter le torrent d'émigration qui se dirige vers les Etats-Unis ? Les petites causes ont souvent de grands effets. Or, que cherchent ceux qui partent ? Du pain, c'est à dire du travail. Et l'abondance du travail n'est-elle pas en raison directe de l'écoulement des produits !!! La conclusion est facile à tirer.

Surtout pas d'illusion ; quelque tact, quelque aptitude naturelle qu'ait l'ouvrier canadien, ce tact et cette aptitude ne suffisent plus aujourd'hui.

Le luxe et le besoin de confort chaque jour grandissants exigent autre chose.

C'est peu de produire, il faut savoir bien produire.

Depuis longtemps déjà, l'Europe occidentale l'a compris ; aussi a-t-elle tout mis en oeuvre en vue du résultat.

Elle a compris qu'il fallait à son industrie des ouvriers habiles, et qu'elle ne les aurait qu'en en faisant des dessinateurs ; car quoi qu'on dise, il n'est plus à notre époque, de bon ouvrier sans dessin.

Aussi, en Belgique, en France, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Espagne, et dans bien d'autres pays, où l'on produit tant et si bien, non seulement le dessin appliqué à l'industrie occupe une des premières places sur le programme de toutes les écoles, même élémentaires, mais il existe encore des classes du soir où les jeunes gens, après la journée de travail, vont puiser les connaissances artistiques reconnues indispensables à tout ouvrier.

Voilà ce qui est.

À nous maintenant d'agir si nous ne voulons pas rester en arrière, car par ce temps de progrès à outrance, qui n'avance pas, recule.

On dira peut-être : " Mais nous avons tou

cela ici ! Messieurs, loin de moi toute critique. Elle m'est moins permise qu'à tout autre, et je sais admirer l'effort bien intentionné, quel qu'il soit, et d'où il vient. Seulement j'ajoute : " Vous qui connaissez les besoins de l'artisan, vous qui avez visité ces écoles d'Europe dont nous venons de parler, et qui savez aussi ce qui se fait au Canada, répondez ! "

Car, je ne voudrais pas être soupçonné de parler pour mon clocher, quand mon désir exclusif est d'apporter ma faible quote-part au bien général.

C'est pour cela que je dis à tous, et spécialement à l'ouvrier : " Sachez le dessin, *mais le dessin utile.* "

" Et s'il vous plaît d'étudier aussi l'autre, libre à vous, mais ne le faites qu'après. Prenez garde, l'attrait du second est irrésistible, résistez. "

Assurez-vous l'indispensable d'abord, vous rechercherez l'agréable plus tard. Souvenez-vous-en, l'attrayant, pour vous, voilà l'ennemi.

Déjà, des hommes éminents par leur savoir et leurs vues larges, comprenant les besoins du pays, ont prêché la même doctrine, et n'ont rien épargné pour l'implanter ici. Ont-ils réussi ? Hélas non ! ou fort peu.

Pourquoi ? je l'ai dit plus haut : " On a toujours préféré l'attrayant à l'utile. "

Mais, pas de découragement ; l'illusion n'a qu'un temps, la nécessité s'imposera. Déjà, la réaction s'opère.

Merci à tous ceux qui l'aident ; merci aux personnes éclairées ou haut placées qui ne négligent rien pour qu'elle soit prompte.

Le jour où elle sera complète, l'utilité du dessin industriel sera si évidente que nul n'osera plus même penser : " Mais à quoi sert le dessin ? "

C'est notre devoir à tous, de rapprocher ce jour, en aidant les masses à bien comprendre leurs véritables intérêts.

C'est un peu pour cela, Messieurs, que j'ai

accepté l'honneur de vous parler aujourd'hui.

Vous les instituteurs, vous les distributeurs de la pensée, vous pouvez peut-être plus que tous les autres. Plus que tous les autres, vous êtes en état de soutenir cette lutte corps à corps avec la routine et le préjugé.

Nous qui voulons la fin, voulons les moyens.

J'ai dit tout à l'heure, MM. qu'il n'était pas de métier, quelque facile qu'il parût d'abord, qui n'exigeât des connaissances de dessin.

Cet avancé pourra sembler discutabile, discutons-le.

Sans conteste, l'article européen n'est-il pas le plus recherché dans le monde entier par son élégance, son fini, son cachet en un mot ?

Et n'est-ce pas le goût de l'ouvrier qui lui donne ce je ne sais quoi qui charme, captive, séduit, et que tous admirent et apprécient ?

Or, le goût naturel de l'ouvrier européen est-il donc si supérieur à celui des autres ouvriers du monde ?

Nullement. Peut-être même lui est-il inférieur. Mais il est cultivé en vue de telle ou telle spécialité ; et comme tout ce qui est bien cultivé, il produit plus, mieux et plus vite.

Donnez à l'ouvrier canadien, à cet ouvrier qui, sans instruction spéciale, trouve cependant moyen, par son habileté innée, de faire des merveilles, (nos voisins le savent trop bien,) donnez-lui, comme à l'ouvrier européen, tous les avantages possible, et vous constaterez avant peu l'énorme différence, en mieux, des nouvelles productions avec les anciennes.

Un exemple est nécessaire ; prenons-le chez le menuisier ou l'ébéniste.

Tout autre serait aussi péremptoire, mais le travail de celui-ci étant des plus connus, arrêtons-nous-y.

Il a un meuble à faire, je suppose. Croyez-

vous que lorsqu'il en aura tracé le croquis général et les accessoires, il ne travaillera pas plus sûrement ?

Avec les plans sur son étaoli, pas de tâtonnement, pas d'incertitude.

Voici ce qu'il veut faire ; il le voit, et il le fait.

A l'avance, il sait au juste quelle forme aura son meuble, quelle forme telle ou telle partie, et ainsi de suite.

Rien de laissé au hasard, pas même le plus petit ornement, le plus léger espace, la plus étroite moulure.

Tout est là devant lui, sur son papier. Ceci ne lui plaît pas ? un coup de gomme, un nouveau coup de crayon, et l'idée nouvelle apparaît.

Et quand tout a bien été examiné, que l'effet lui semble bon, que les détails sont définitivement fixés, que l'œuvre projetée répond parfaitement au but désiré, guidé par son modèle, il se met à la besogne.

Alors, pas une seconde de perdue avec telle ou telle pièce *qui ne fait pas* ; aucun morceau de bois employé inutilement ; tout se place, s'achève, se coordonne du premier coup comme par enchantement.

Et je ne parle pas du goût qu'il acquerra nécessairement, presque fatalement ou forcément ; de l'esprit d'observation qui même à son insu s'inculquera chez lui ! Et pourtant, quels féconds résultats !

Le dessin ne donnât-il à l'ouvrier que ces deux qualités, bon goût et esprit d'observation, ne devrions-nous pas en prôner l'étude par tous les moyens ?

A suivre.

LETTRE DE BEYROUTH.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur faisant part d'un extrait d'une lettre en date du 4 mai, que nous a adressée de

Beyrouth, notre savant naturaliste, M. l'Abbé Provancher.

Beyrouth la capitale de la Syrie, est une ville de 90,000 âmes (dont 70,000 chrétiens) magnifiquement située sur le bord de la mer, au pied de la chaîne du Liban, dont les rampes commencent à quelques arpents mêmes du rivage, et sur les flancs de laquelle s'échelonnent de toutes parts de nombreux villages maronites. La ville présente un aspect semi-oriental et semi-occidental ; les ânes, les mulets, les chameaux se croisent dans ses rues avec de superbes équipages à l'euro péenne ; disons aussi que tous les costumes possibles, tant de l'orient que de l'occident s'y rencontrent pêle-mêle à chaque instant. La ville est en amphithéâtre et présente plusieurs bâtisses remarquables, entre autres : le collège des Jésuites à la construction duquel a si largement contribué le Canada, la maison des Sœurs de Nazareth qui donne l'éducation aux jeunes filles de la haute société, le collège de l'archevêque maronite (Mgr Debs) qui ne compte pas moins de 240 pensionnaires etc., etc. Mais il est un autre établissement d'apparence bien plus modeste qui m'a cependant intéressé plus que tous ceux-là, c'est celui des Sœurs de Charité, plutôt de la Sr. Gélase qui en est la fondatrice en même temps que la Supérieure.

La Sr. Gélase est une fille française de St. Vincent de Paul, d'un esprit fort cultivé et très remarquable. Elle fut envoyée ici par la Propagande il y a 36 ans pour fonder une maison de son ordre. Elle arriva avec ses 13 compagnes n'ayant pour toute ressource que 5 francs, et aujourd'hui, bien que les constructions soient assez modestes elles suffisent pour abriter les œuvres suivantes : un pensionnat de 65 jeunes filles, 365 externes, 12 classes dans les villages, un hôpital de 38 lits, un dispensaire où l'on soigne plus de 58,000 malades dans l'année, 2 ouvriers, un orphelinat etc., etc. Elle

donnent le diner et les vêtements à plus de 100 enfants etc., si bien que les dépenses mensuelles s'élèvent à la jolie somme de 2500 francs. Et pour le soutien de toutes ces œuvres, les Srs. n'ont d'autres ressources que celle de la charité libre et volontaire.

Mais il est une œuvre de la Sr. Gélase qui vous intéressera d'une manière particulière, c'est son école normale, qui ne pourrait lutter sans doute avec celle de Québec, mais qui ne manque pas cependant de faire beaucoup de bien. Vous comprenez sans peine qu'avant de donner l'instruction secondaire qui permet de paraître avantageusement dans la monde, il faut surtout l'instruction primaire qui fait connaître la religion et apprend à être bon chrétien ; or tel est le but de l'école normale de la Sr. Gélase. Vous savez que les montagnes du Liban sont habitées par les Maronites, tous catholiques, et vivant fort pauvrement. Les jeunes filles au sortir de l'école normale s'en vont dans les villages de ces montagnes pour donner aux enfants les éléments de la première éducation et surtout l'instruction religieuse. Mais que vos jeunes électrices n'aillent pas croire que ces institutrices trouvent par cela même moyen de se distinguer par de plus abondantes ressources, ou des habits plus riches ; ce serait là une erreur. Choisies par les Sœurs en raisons de leurs bonnes dispositions et de leurs piété, ces institutrices une fois en besogne continuent encore à être à la charge des Sœurs, tant pour le vêtement que pour la nourriture, car tout est gratuit ici et la rémunération y est encore inconnue. Il faut même que les livres et autres articles indispensables soient encore donnés gratuitement. On comprend sans peine que l'instruction donnée par ces institutrices demeure un peu en deçà de la littérature et de la philosophie ; elle se borne d'ordinaire au catéchisme en premier lieu, à l'écriture et à l'arithmétique, le tout en langue arabe seulement. Ceux qui veulent aller plus loin et apprendre le fran-

çais doivent trouver les moyens de se faire admettre dans les couvents ou les collèges des villes.

Je borne ici mes remarques, n'ayant pas le temps pour le moment de vous en dire davantage. Demain même, je reprends la route du retour, et j'espère bien revoir Québec vers la mi-juillet.

L'ABBÉ PROVANCHER.

PARTIE PRATIQUE

I

LES VÊTEMENTS

Les vêtements ou habits sont faits pour mettre notre corps à l'abri des injures de l'air. La coiffure protège la tête. On lui donne quelquefois pour cela le nom de couvre-chef. La chemise, les gilets ou tricots recouvrent le tronc, qui est la plus grosse partie du corps. Les jambes sont garanties par le caleçon, le pantalon, la culotte. Enfin les chaussures protègent le pied contre la dureté ou l'humidité du sol.

EXERCICE

L'élève mettra au pluriel les noms au singulier de l'exercice ci-dessus, et au singulier ceux qui sont au pluriel. On lui fera donner oralement pour chaque nom la règle grammaticale.

Le vêtement—l'habit—nos corps—Les abris—l'injure—les airs—les coiffures—les têtes—les noms—les couvre-chefs—les chemises—le gilet—le tricot—les troncs—les corps (1). —La jambe—les caleçons—les pantalons—les culottes—la chaussure—les pieds, les duretés du sol.

Explications.

Vêtements : anciennement *vestements* (*veste*; *vestiaire*, lieu où l'on dépose ses vêtements).—*Habits* : rapprocher *habiller*.—*Des injures de l'air* : des effets nuisibles produits par l'air ; plus ordinairement *injure*

(1) Pourquoi écrivez-vous *corps* au singulier comme au pluriel ? Parceque.....(Voir notre grammaire page 8, No. 29.

veut dire *outrage* : il m'a dit des *injures* ; ou encore ce qui est contraire à la *justice*, au droit : en accordant à votre camarade ce qu'il me demande, je ne vous fais point *injure*.—De *coiffure* rapprocher *coiffe*, *coiffeur*.—*Protège* et non *protége*, d'après la dernière édition du dictionnaire de l'Académie ; au futur, *protégera*.—*Couvre-chef* : ce qui couvre le chef, c'est à dire la tête.—*Le tronc* : par suite de quelle analogie appelle-t-on tronc la plus grosse partie du corps ?—*Pantalon* : sorte de double fourreau qui couvre les jambes et tombe jusqu'aux pieds ; *culotte*, le même vêtement s'arrêtant au genou : on disait autrefois *haut-de-chausses*.—*Sol* : distinguer *sole*.

II

DICTÉE

Les élèves souligneront d'un trait les adverbes et de deux traits les locutions adverbiales, et ils indiqueront pour chacun de ces termes le mot modifié et le genre de modification.

FABRICATION DU BEURRE

La fabrication du beurre demande *beaucoup de soins* et *surtout* une grande propreté. Depuis le seau dans lequel on traite le lait, la jatte où on le dépose, jusqu'à la baratte où l'on bat le beurre, tous les ustensiles doivent être extrêmement bien lavés : sans cela le beurre prendrait *facilement* un mauvais goût. Après avoir passé le lait, on le verse, tout chaud, encore, dans des *jattes* de grès peu profondes, étroites de base, et évasées, afin que la crème monte rapidement, avant que le lait ait eu le temps de se cailler. Les jattes sont déposées dans un endroit frais ; au bout de quelques heures en été et de vingt-quatre heures en hiver, la crème est formée. Après l'avoir soigneusement enlevée, on la verse dans une espèce de petit tonneau nommé baratte, qu'on a soin de placer en été dans un endroit frais, en hiver près du feu, pour que le battage réussisse.

Le battage se fait à l'aide d'un long bâton dont l'extrémité sort du tonneau et qui est terminée à l'intérieur de la baratte par une petite *rondelle* percée de trous. Cette rondelle montant et descendant dans la crème fait bientôt épaissir. Le beurre se sépare *peu à peu* du petit lait que contenait la crème, et, le battage terminé, on l'enlève en belles masses molles un peu jaunes et très appétissantes.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Beaucoup de soins. *Beaucoup*, suivi de la préposition *de*, veut que le nom qui suit n'ait point d'article.—*Surtout*, principalement ; quel est le mot modifié par l'adverbe d'affirmation *surtout* ? Qu'est-ce que l'adverbe ? Quelles sont les diverses modifications ou circonstances exprimées par l'adverbe ? (*lieu, temps, quantité, etc.*) *Facilement* : Rappelez la formation des adverbes de manière.—*Jatte* : espèce de vase rond, tout d'une pièce et sans rebord. Qu'appelle-t-on *cul-de-jatte* ? (Une personne estropiée qui ne peut faire usage de ses jambes).—*Rondelle*, pièce ronde.—*Peu à peu*, lentement, insensiblement. Comment désigne-t-on une réunion de mots faisant l'office d'adverbe ? (*locutions adverbiales*)

L'Instruction primaire

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1. J'ai acheté 4 paniers de pommes (contenant chacun 80) à raison de 5 po 2 cts., et je les ai revendues à raison de 6 po 3 cts. Quel est mon profit ? Rép. \$1.10
2. Jacques donne à André 175 planches de \$7.80 le cent, sur un compte de \$175. Quel est le profit de Jacques ? Rép. \$3.10
3. Victor a semé $8\frac{1}{2}$ minots qui ont produit 152 minots. Quel est le rendement par minot ? Rép. 17
4. Un cheval a parcouru 24 milles de

9 heure et 54 minutes. Combien a-t-il long bâte de minutes à parcourir 1 mille ?

Rép. $4\frac{2}{3}$ minutes.

5. Désirant baliser la voie publique entre bertville et Chicoutimi. (soit une distance 40 milles) on demande combien il faudra se sépa talises, si on les plante à 36 pieds l'une tenait l'autre et sur 2 rangées. Rép. 11,200.

6. Un cultivateur a 10 vaches dont cha- s et t ne fournit 3 lbs. de beurre qu'il vend 19 la livre, plus une certaine quantité de ; à 4 cts. la pinte. Chaque vache lui ite \$15 par semaine. Au bout de 10 suivi maines il a réalisé \$25 de profit. Combien qui s pintes de lait a-t-il vendu ?

Rép. 2950 pintes.

Raisonnement.—Puisque la dépense est ue l'e \$15 par semaine, en 10 semaines, elle a ficatio de \$150. Si au bout de ce temps le be? it net a été de \$25, le beurre et le lait rappel produit \$185. Or, l'on sait que chaque —Jat che donne 3 lbs. de beurre à 19 cts.= et s 57, 10 vaches en 10 semaines donnent ! (U 30 lbs.= \$57. \$175—\$57=\$118 produit usage lait. Et \$118÷4 cts. prix de la pinte= —P 30 pintes ou $737\frac{1}{2}$ gallons.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

1. Une personne a perdu les $\frac{1}{3}$ de sa for- ne et ensuite les $\frac{2}{5}$ de ce qui lui restait. le a encore \$6000. Quelle était sa for- ne ?

Opération.—Soit x la fortune. La pre- ère fois il en a été perdu les $\frac{1}{3}$ ou $\frac{2}{5}x$.

es (seconde fois les $\frac{2}{5}$ du reste, ou $\frac{9}{25}x$, et il pe ste \$6000. D'où l'on peut établir l'équa- 51. on suivante ;

$$\frac{2x}{5} + \frac{9x}{25} + 6000 = x, \text{ la fortune.}$$

$$10x + 9x + 150000 = 25x.$$

En transposant
 $6x = 150000$
 $x = 25000$

Rép. \$25000.

2. Il y a un nombre tel que si on y ajoute sa moitié, il sera autant au-dessus de 60, qu'il est lui-même au-dessous de 65. Quel est ce nombre ?

Rép. 50.

Opération.—Soit x le nombre.

$$x + \frac{x}{2} - 60 = \text{la diff.}$$

$$\text{et } 65 - x = \text{aussi "}$$

$$x + \frac{x}{2} - 60 = 65 - x$$

$$2x + x - 120 = 130 - 2x$$

Et par transposition

$$5x = 250$$

$$x = 50$$

Compliments pour une distribution de prix.

Monsieur le curé,

Parmi les beaux jours qui appartiennent à notre âge, peu nous procurent des joies et des craintes aussi vives qu'une distribution de prix. Nous espérons recueillir quelque fruit de notre travail ; mais nous craignons qu'il n'ait été stérile. Toutefois l'espérance l'emporte : à défaut de prix, les moins heureux sauront se contenter de cet écho intérieurs de leur conscience qui leur dira tout bas : Tu as fait ton possible, tu as fait ton devoir.

Votre presence, M. le Curé, nous donne l'assurance que chacun se retirera content de cette fête, que vous voulez bien présider. Vous ajoutez ainsi un nouveau témoignage d'affectueuse sollicitude aux marques de bonté dont vous nous avez déjà honorés dans vos visites à l'école. Ce n'était pas assez pour votre excellent cœur d'avoir rendu nos études plus agréables et plus fructueuses par de bienveillants encouragements ; vous avez voulu être témoin de nos succès, paratger notre joie et celle de nos familles. Il n'en

fallait pas tant pour nous inspirer à votre égard un vif sentiment de reconnaissance.

Pourrions-nous sans émotion nous rappeler toutes les obligations que nous contractons envers vous, envers notre instituteur (ou notre institutrice,) envers nos parents et tous les amis de l'éducation qui sont venus rehausser de leur présence l'éclat de cette fête.

Nous offrons à notre instituteur, (ou notre institutrice) en retour de ses bons soins, les meilleurs sentiments et les nobles pensées que nous devons à ses leçons et à son exemple; à nos parents, toute l'affection dont nous sommes capables; aux amis de l'éducation, notre reconnaissance la plus sincère.

Mais nous tromperions l'attente générale si, nous bornant au présent, nous néglignons l'avenir plein de promesse qui nous attend. A peine entrés dans la vie, nous en avons parcouru les premiers pas sans effort. Le temps vient où nous devons réaliser ce que nous promettons. Eh bien! vous tous qui êtes nos amis, recevez-en la ferme assurance; nous promettons de devenir des écoliers modèles, des fils respectueux et reconnaissants, dont le seul souci sera de grandir dans la pratique de tous les devoirs.

On pourra retoucher ce compliment, afin de l'adapter à l'école que l'on dirige.

POESIE

L'AMITIE

Sur terre toute chose
A sa part de soleil;
Toute épine a sa rose,
Toute nuit son réveil.

Pour le pré, Dieu fit l'herbe
Pour le champ, la moisson;
Pour l'air, l'aigle superbe;
Pour le nid, le buisson.

Tout arbre a sa verdure;
Toute abeille, son miel;
Toute onde, son murmure;
Toute tombe, son ciel.

Dans ce monde, où tout penche
Vers un centre meilleur,
La fleur est pour la branche
Et l'ami pour le cœur.

EUGENE DE LONJAY.

COURS DE LECTURE A HAUTE VOIX

ou

Leçons pratiques de lecture française et de prononciation préparées spécialement pour les écoles canadiennes.

PAR L'ABBÉ P. LAGACÉ.

Cours complet à l'usage des écoles normales et des pensionnats.

« Abrégé à l'usage des écoles modèles et élémentaires.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE L'HOMMOND

Avec syntaxe,

REVUE PAR J. B. CLOUTIER.

Devoirs Grammaticaux

Par le même:

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE

Ou le

PREMIER LIVRE DES ENFANTS,

Par le même:

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez tous les libraires de Québec.

Imprimé par C. DARVEAU, rue de la Montagne, Québec.